

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

<p>DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 20 X0119</p> <p><u>Déposée le</u> : 07/12/2020</p> <p><u>Avis de dépôt affiché le</u> : 8/12/2020</p> <p>Complétée le 22/12/2020</p>	<p><u>DEMANDEUR :</u> Monsieur Larrieu Bertrand 6 impasse de sarpeau 33370 Tresses</p>
<p><u>Adresse du terrain</u> : 6, impasse de sarpeau</p> <p><u>Commune</u> : Tresses</p> <p><u>Parcelle(s)</u> : AB85</p>	
<p><u>Destination</u> : Pose de 17m² de panneaux photovoltaïques sur toiture</p>	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 07/12/2020, par Monsieur Bertrand Larrieu, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0119, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 22/12/2021.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Établi à Tresses, le 11/01/2021



Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,
Christophe VIANDON